

Date de dépôt : 28 octobre 2020

Réponse du Conseil d'Etat

à la question écrite urgente de M. Grégoire Carasso : Sanctions et pénalités données par l'office cantonal de l'emploi (OCE)

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 2 octobre 2020, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une question écrite urgente qui a la teneur suivante :

Considérant l'évolution du taux de chômage à Genève entre 2012 et 2019¹ ainsi que les perspectives négatives dans le contexte de la crise sanitaire et économique, le Conseil d'Etat pourrait-il, pour chaque année sur cette période entre 2012 et 2019, indiquer le nombre, le type, le motif et les conséquences des sanctions (ou autres mesures pénalisantes) données aux bénéficiaires des prestations de l'OCE ?

Par ailleurs, quelle est la politique administrative déployée en matière de sanctions à l'égard des bénéficiaires des prestations ?

Est-il exact qu'il s'agit d'un critère d'évaluation des conseillères et conseillers en placement ? Le cas échéant, comment, dans quel but et avec quelles conséquences pour l'employé-e qui sanctionnerait beaucoup ou peu ?

Je remercie chaleureusement et par avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.

¹ <https://www.ge.ch/document/1182/telecharger> [19 septembre 2020]

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

La loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité, du 25 juin 1982 (LACI; RS 837.0), prévoit que des sanctions sont prononcées en cas de non-respect de leurs obligations par les assurés.

Dans le canton de Genève, le taux de sanctions pour 1 000 demandeurs d'emploi était de 69 en 2017, 74 en 2018 et 97 en 2019, alors qu'au niveau national il était de 96 en 2017, 97 en 2018 et 101 en 2019.

Au niveau de la procédure, lorsque les conseillers en personnel constatent un manquement (par exemple : aucune recherche d'emploi, absence à un entretien de conseil, refus d'un emploi, etc.), ils transmettent le cas au service juridique qui, après un examen du dossier, prononce le cas échéant une sanction.

Le nombre de sanctions n'est pas un critère d'évaluation des conseillers en personnel. Il s'agit d'un indicateur de prestations mesuré par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) – (Nombre de sanctions pour mille demandeurs d'emploi (DE)).

Cet indicateur est mesuré pour tous les offices régionaux de placement (ORP) de Suisse.

Pour le surplus, un tableau est mis en annexe récapitulant toutes les sanctions par motif prononcées de 2012 à 2019.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les Députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI

La présidente :
Anne EMERY-TORRACINTA

Annexe :

Tableau des sanctions et pénalités données par l'office cantonal de l'emploi

ANNEXE

Annexe à la QUE 1388: Sanctions et pénalités données par l'office cantonal de l'emploi

Etat de fait - Raison	Nombre de sanctions (PLASTA)							
	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
arrivé en retard	6	5	10	22	52	64	66	58
abandonné		2	1	1	3	2	2	6
n'a pas respecté prescriptions de contrôle (lit. d)	256	255	326	296	425	441	253	267
n'a pas respecté la directive (lit. d)	39	30	47	54	66	50	27	33
a donné de fausses indications (lit. e)	3	4	1	4	3	3	3	2
a donné des indications incomplètes (lit. e)	10	5	1		3	9	14	10
refus d'un travail admissible (lit. d)	136	85	366	682	681	848	1'152	1'638
offre d'emploi refusée (lit. d)	43	19	80	56	48	33	126	330
rech. d'emploi insuff. pendant le chômage (lit. c)	665	689	1'032	1'356	1'609	2'211	2'323	3'052
rech. d'emploi manq. pendant le chômage (lit. c)	3'103	2'865	3'283	3'405	3'729	3'434	3'455	3'412
rech. d'emploi manq. avant le chômage (lit. c)	711	581	861	1'367	1'383	1'476	1'331	1'599
rech. d'emploi insuff. avant le chômage (lit. c)	622	544	765	916	1'125	1'335	1'487	2'888
ne s'est pas présenté au MMT (lit. d)	152	126	178	244	290	257	262	343
a abandonné le MMT (lit. d)	87	75	76	80	84	74	58	55
autres raisons lit.d	26	23	30	35	56	32	27	32
absence non excusée	1'332	1'438	1'761	2'251	2'789	2'963	2'819	3'296
enfreint l'oblig. de renseign., d'aviser (lit. e)		8	10	13	13	25	13	4
Total	7'191	6'754	8'828	10'782	12'359	13'257	13'418	17'025